



# Secteur Fédéral C G T des Cheminots Région Nord / Pas de Calais

**37 rue de Tournai 59000 Lille**

**☎ 03 28 55 76 06 / 221606 fax 03 28 55 78 16 / 221816**

**E mail : secteur-cgt-cheminots.lille@magic.fr**

*Lille le 02 Avril 2008*

## Au secrétaire régional du syndicat Sud/rail

Cher collègue,

Nous venons de recevoir votre courrier, en date du 02 Avril, et permettez nous de nous étonner de son contenu. En effet vous nous invitez à déposer une DCI régionale en commun au plus tôt, afin d'entamer, je cite, « une action pour la mi-avril ».

Déjà faut-il vous rappeler que les nouvelles dispositions concernant le « service minimum » nous oblige, même si nous le contestons, à déposer une DCI : réponse et reçu dans les 3 jours, 7 jours de « négociation », 5 jours de préavis, etc ... une action serait donc difficilement concrétisable pour la mi-avril. Mais au delà des dates, ce qui nous pose problème se sont les motifs et le fait que vous ayez l'impression de découvrir les choses concernant le dossier Fret et les modifications au RH 077, le pouvoir d'achat des cheminots, les restructurations, les effectifs, la pénibilité et le dossier retraite, etc ... Tous ces dossiers étaient à l'ordre du jour des DCI communes menées au niveau national. En finalité, les relevés de DCI et les résultats ne convenaient à aucune OS, mais lorsque la CGT a proposé la question de l'action, y compris par la grève, aucune n'a répondu positivement, ce qui a amené la CGT à prendre ses responsabilités en déposant seule un préavis pour le 12 Mars.

Faut-il vous rappeler que le dossier des établissements Fret était à l'ordre du jour de notre dernière séance plénière de CER du 20 Mars, et que l'après-midi lorsque nous avons abordé le sujet aucun élu Sud/rail n'était présent !

Aujourd'hui, seulement quelques jours plus tard, vous nous proposez une DCI régionale pour parler de sujets principalement nationaux, afin de déboucher sur une hypothétique action : **est ce sérieux et raisonnable de la part de votre OS ?**

Les motifs que vous invoquez sont en grande partie ceux pour lesquels nous avons appelé les cheminots à agir le 12 Mars. Il n'y aurait guère que le sujet des roulements dédiés à l'ECT qui semble nouveau par rapport à la DCI nationale, mais faut-il également vous rappeler que la CGT a proposé nationalement le 31 Mars, dans une interfédérale spécifique aux ASCT, le dépôt d'une DCI commune.

De plus, votre attitude de critique systématique vis-à-vis des militants et des positions CGT nous laissent perplexes sur votre volonté de travailler en commun et dans l'unité.

Vous comprendrez donc, j'espère, que (**pour le moment**) votre démarche restera sans suite, mais que nationalement sur les dossiers en cours, nous vous incitons à revenir à nos côtés afin de peser dans nos luttes communes contre la politique de casse et de destruction de notre Service Public unifiée que nous connaissons.

Vous en souhaitant bonne réception, recevez nos syndicales salutations.

*Pour le secteur Fédéral CGT : Patrick Delfosse*